

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 mai 2015

Information n° C-2015-2

INFORMATION DU MAIRE**QUESTION ORALE DE MONSIEUR AMAURY BREUILLE**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Monsieur le Maire

J'ai maintenant la question de Monsieur BREUILLE.

« L'ensemble des pays développés est face à une évolution croissante des mouvements de population. Nous connaissons tous l'histoire de l'immigration économique et politique et nous voyons quotidiennement des populations en détresse qui traversent la Méditerranée pour échapper à la guerre et aux conditions de vie inhumaines. Cette situation va s'amplifier avec l'arrivée des réfugiés pour raisons climatiques. Niort, depuis de nombreuses années, participe avec les associations à accueillir ces populations en difficultés. Manifestement, la majorité d'aujourd'hui se désintéresse de ces questions puisqu'elle vient de fermer deux appartements qui étaient mis à disposition de France Terre d'Asile par le CCAS. Est-ce un choix de la municipalité de s'orienter vers une politique de désengagement et de repli ? ». Signé Amaury BREUILLE, Conseiller municipal écologiste.

Réponse : Monsieur le Conseiller municipal, Monsieur BREUILLE, vous faites référence à deux appartements qui auraient été mis à disposition de France Terre de d'Asile par le CCAS. J'ai interrogé les services compétents, aucune convention en ce sens n'existe précisément entre France Terre d'Asile et le CCAS. Si vous faites par contre référence à des personnes et souvent des familles, aux droits dits « incomplets », je vous rappelle qu'il s'agit d'une compétence directe de l'Etat qui maintient ces personnes en situation irrégulière et non-expulsables. Aujourd'hui, le CCAS se recentre sur ses missions premières, urgence alimentaire, aide facultative. L'intervention auprès de ces familles se poursuit dans ce cadre. A ce jour, cinq familles sont encore hébergées par la Ville et le CCAS. De même, les logements d'urgence ont été renforcés afin de répondre aux aléas, aux accidents et aux situations de grande précarité sociale.

Voici les réponses que je pouvais vous apporter en l'état des questions que vous m'avez soumises. Je vous remercie, il est temps maintenant de clore notre Conseil municipal et de vous souhaiter une bonne soirée.